

Horaire des cours de langues

ALLEMAND

A1 : mercredi soir
A2 : lundi soir
B1.1 : mercredi soir
B1.2 : lundi soir

ANGLAIS

A1 : mercredi soir
A2 : lundi soir
B1.1 et B1.2 : mardi soir
B1.3 : lundi soir
B1.4 : mercredi soir

ESPAGNOL

A1 : mercredi soir
A2 : lundi soir
B1.1 : mercredi soir
B1.2 : lundi soir

FRANÇAIS

A1/A2
B1.1/B1.2
B1.3/B1.4
Mardi et jeudi soir

ITALIEN

Initiation à la langue
italienne en situation le
mercredi soir
A1.1/A1.2/A1.3

LUXEMBOURGEOIS

A1 : mardi/mercredi soir
A2 : jeudi
B1.1 : lundi soir

NÉERLANDAIS

A1 : mardi soir
A2 : lundi soir
B1.1 : jeudi soir

RUSSE

Cours en e-learning
le mercredi soir

FRANÇAIS

A1/A2
B1.1/B1.2
Mardi et jeudi matin
de 8h 30 à 11h 30

LES NOUVEAUTÉS

COURS DE FRANÇAIS INTENSIF

Ouverture de modules de cours de français FLE pour les réfugiés ukrainiens afin de faciliter leur intégration.

Accent mis sur l'oral et l'apprentissage du vocabulaire usuel indispensable à la vie quotidienne.

Cours de 2x 1 journée/semaine ou de 3x1 matinée semaine durant 12 semaines

RENFORCEMENT EN ANGLAIS

Cours d'anglais organisé le mercredi après-midi, ouvert aux étudiants du secondaire en difficulté dans cette langue.

Conditions d'accès : avoir au moins 15 ans + 2 années de secondaire accomplies (pas forcément réussies).

Cours de septembre à juin, le mercredi, de 13h30 à 16h.

ÉDUCATEUR A2

ECOLE INDUSTRIELLE
ET COMMERCIALE

En 1 an ou en
horaire décalé



Conditions d'accès

Attestation du 2e degré (CE2D) ou CESI. Si pas, test d'admission.

Inscription

Les inscriptions se déroulent en plusieurs étapes:

- Pré-inscription en ligne : un formulaire est mis à disposition à une date et une heure précise sur le site internet. Vous ne devez fournir que des informations générales (vous ne devez pas encore remettre de documents à cette étape).
- Les personnes reprises seront contactées dans les jours qui suivent afin de remettre les documents et le paiement nécessaires à l'inscription et vérifier les informations fournies (à distance ou sur rendez-vous à l'école selon les mesures sanitaires du moment).
- Les personnes non reprises sont mises automatiquement sur une liste d'attente et seront averties par mail. En cas de désistement les étudiants « repêchés » seront avertis (peut-être pas avant septembre).

Frais d'inscription

1 an : Droit d'inscription 237€ + Frais administratifs 60€ = 297€
(Demandeur d'Emploi ou CPAS, uniquement les frais : 60€)

En horaire décalé (1er module) : 127,80€ + 60€ = 187,80€

En horaire décalé (2e module) : 120€ + 60€ = 180€

En horaire décalé (3e module) : 122,60€ + 60€ = 182,60€